

Ingénieur diplômé de l'École nationale supérieure de physique, électronique et matériaux de l'Institut polytechnique de Grenoble, spécialité Microélectronique et Télécommunications

RNCP40771 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	Titre ingénieur — Titre ingénieur
Code(s) NSF	110, 255
Formacode(s)	24254, 24326, 24346, 32062
Code(s) ROME	M1805, H1206, K2402, H1402
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE (IPG) - INP GRENOBLE · SIRET : 19381912500017

<https://ensimag.grenoble-inp.fr/>

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ADFI - CFAI DU DAUPHINE	77559594500087	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La microélectronique est un secteur technologique de pointe, concurrentiel et en constante évolution. Les performances induites par la miniaturisation, toujours plus importantes, en font un élément de base d'un large spectre de secteurs d'activité et de l'innovation : communications, transports, spatial, défense, santé, environnement, énergie, Intelligence artificielle... Les enjeux sociétaux et économiques en font un secteur stratégique de croissance, reconnu comme un des axes prioritaires de relocalisation et de souveraineté industrielle française.

Des défis techniques et technologiques majeurs sont devant elle, notamment pour répondre à la croissance exponentielle des capteurs et objets connectés, des transferts et stockage des données, et de la consommation électrique induite par les différents microsystèmes. Répondre à ces défis nécessite de former des ingénieurs formés aux différents métiers de la microélectronique et capables d'innovation.

La filière micro et nanoélectronique est très présente dans l'écosystème grenoblois qui est une des cinq premières places mondiales avec plus de 20.000 emplois dans les entreprises et plus de 3.000 chercheurs dans des laboratoires publics, instituts ou organismes de recherche.

L'école d'ingénieurs Grenoble INP - Phelma, UGA est située sur le site de MINATEC pôle d'innovation dans le domaine des micro et nanotechnologies, regroupant entreprises, chercheurs et étudiants. L'école d'ingénieurs Grenoble INP - Phelma, UGA propose une certification d'ingénieur à forte compétence technique et managériale,

capable de répondre aux besoins en évolution rapide des entreprises.

Les diplômés de la filière Microélectronique et Télécommunications sont plus particulièrement certifiés à la conception et au test de circuits et systèmes intégrés analogiques, numériques et mixtes, de systèmes embarqués et de systèmes radiofréquences. Ils possèdent également des connaissances approfondies en électronique (prototypage, instrumentation) et en infrastructures de télécommunication.

La certification répond aux besoins en ingénierie des entreprises innovantes et ouvertes sur l'international, qu'elles soient des grands groupes, des ETI ou des PME/PMI et permettant une insertion professionnelle immédiate et prépare également à une poursuite d'études en doctorat ou en création d'activité économique.

ACTIVITÉS VISÉES

L'ingénieur Grenoble INP – Phelma, UGA Microélectronique et Télécommunications, en début de carrière sera amené à réaliser les activités suivantes :

- Analyser les besoins et les attentes d'un client ou d'un projet pour comprendre le positionnement par rapport au marché afin d'apporter des solutions techniques adaptées ;
- Analyser, élaborer et rédiger un cahier des charges technique d'un circuit intégré microélectronique analogique, numérique ou mixte, ou un système embarqué, à partir des caractéristiques fonctionnelles du produit en collaboration avec les autres spécialistes impliqués dans le projet ;
- Identifier les contraintes techniques d'un projet ;
- Spécifier, modéliser, concevoir et réaliser des circuits et systèmes électroniques, des architectures intégrées, des interfaces, systèmes embarqués, des algorithmes ;
- Partitionner un système en architectures matérielles et logicielles ;
- Analyser des données d'un processus technologique ;
- Mettre en œuvre des systèmes d'exploitation embarqués ;
- Modéliser, concevoir et tester des cartes électroniques ;
- Concevoir et suivre de prototypes de circuits intégrés ;
- Développer des outils de vérification de circuits et systèmes embarqués ;
- Mettre à jour des règles de dessin d'un circuit numérique, analogique, RF ;
- Assurer la migration du prototypage vers un produit industriel ;
- Assurer l'intégration de composants et la mise en production ;
- Définir et spécifier des scénarios ou des campagnes de caractérisation, de validation ou de test (banc d'essais, simulation) ;
- Caractériser un composant, un circuit, un capteur micro-électronique ou un système embarqué ;
- Réaliser des contrôles, des tests et des essais avec analyse des résultats et de rapports de tests et rédaction des rapports de tests et du produit ;
- Assurer une maintenance évolutive et corrective ;
- Effectuer une veille technologique afin d'identifier les améliorations techniques possibles et/ou l'innovation ;
- Spécifier différentes méthodes d'analyse qui permettront de développer des solutions innovantes, en tenant compte des contraintes (techniques., budgétaires, temporelles, etc.) ;
- Concevoir et développer des nouvelles fonctionnalités et modes d'opération de circuits intégrés microélectroniques, des systèmes embarqués, de nouveaux algorithmes de traitement de l'information, des architectures systèmes, dans le cadre d'un projet d'innovation ou de la recherche ;
- Spécifier différentes méthodes d'analyse qui permettront de développer des solutions innovantes, en tenant compte des contraintes (techniques., budgétaires, temporelles, etc.) ;
- Traiter l'information (collecte, classification, hiérarchisation, mise à jour de données) ;
- Maîtriser des outils d'aide à la conception, à l'intégration, au test, à la maintenance ;
- Spécifier différentes méthodes d'analyse qui permettront de développer des solutions innovantes, en tenant compte des contraintes (techniques., budgétaires, temporelles, etc.) ;
- Traiter l'information (collecte, classification, hiérarchisation, mise à jour de données) ;
- Valoriser les résultats ;
- Piloter des projets techniques en lien avec la conception des circuits intégrés, des architectures matérielles et logicielles des systèmes électroniques ;
- Coordonner ou diriger l'activité d'une équipe ou d'une structure ;
- Gérer des interfaces fonctionnelles avec d'autres équipes techniques et interlocuteurs ;
- Proposer des actions d'avant-vente en soutien technique aux équipes commerciales ;
- Contribuer au maintien et au développement des compétences des collaborateurs par la formation et

l'accompagnement.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Au terme de la certification, les ingénieurs sont amenés à :

- Acquérir la connaissance et la compréhension d'un large champ de sciences fondamentales de la physique, de l'électronique, de l'informatique et des mathématiques pour les sciences de l'ingénieur ;
- Développer des aptitudes à mobiliser des ressources des champs scientifiques et techniques relatives aux micro-nano technologies, circuits intégrés et systèmes embarqués, réseaux télécom et technologies de l'information ;
- Concevoir un circuit intégré numérique, analogique ou mixte, interface de communication RF/HF, une architecture matérielle ou logicielle embarquée, un système d'opération - fonctionnel, adapté et optimisé par rapport à un cahier de charges ou aux objectifs donnés, en respectant des contraintes diverses ;
- Mettre en place une méthode de vérification formelle, ou une méthodologie de test ou de caractérisation, d'un circuit intégré ou d'un système électronique et être capable de justifier ses choix ;
- Maîtriser les méthodes et les outils de l'ingénieur, les approches numériques et algorithmiques, les outils informatiques, les outils d'aide à la conception, à la modélisation de circuits et systèmes, de validation ou de test ;
- Être capable d'entreprendre et innover dans le cadre de projets personnels ou par l'implication au sein des activités d'une entreprise ;
- Effectuer des activités de recherche appliquées dans les domaines de conception de systèmes intégrés, électroniques et télécom, systèmes embarqués, en proposant des nouvelles approches de développement et de parcours de mises en œuvre, en proposant des idées nouvelles en connaissant l'état de l'art ;
- Disposer des capacités à prendre en compte les enjeux d'une entreprise et à analyser son action par rapport à des enjeux multiples (économiques, sociales et environnementales, qualité, compétitivité et productivité, innovation, aspects de développement durable) ;
- Utiliser les critères de développement durable et de responsabilité sociétale dans l'évaluation d'une technologie, d'un circuit, d'une architecture matérielle/logicielle d'un système électronique complexe.
- Au-delà des compétences scientifiques et techniques spécifiques, l'ingénieur doit être capable d'appréhender et de gérer des situations complexes grâce à des compétences transverses :
- S'insérer dans la vie professionnelle, s'intégrer dans une organisation, l'animer et la faire évoluer : piloter et animer des tâches ou des projets dans les domaines d'activité en lien avec l'école d'ingénieurs Phelma, animer ou diriger une équipe ou une structure, communiquer efficacement avec des publics divers dans un contexte national comme international, respecter les délais et les réglementations en vigueur ;
- Rédiger de façon argumentée et claire tout élément relatif au contexte, un état de l'art ou un travail accompli, en faisant la démonstration de la pertinence de preuves de validation avec esprit autocritique ;
- Mettre en œuvre des outils de gestion de projet, organiser et suivre un projet jusqu'à son rendu ;
- S'auto évaluer par rapport aux objectifs visés et à ses propres compétences (ou de l'équipe) ;
- Prendre en compte dans un environnement de travail et dans un projet de développement les enjeux éthiques, sociétaux, énergétiques, écologiques et économiques.

Blocs de compétences

RNCP40771BC01 — Concevoir ou réaliser des circuits intégrés, des systèmes électroniques embarqués, des architectures matériels- logiciels permettant de répondre à un cahier de charges

LISTE DE COMPÉTENCES

- Interpréter et transcrire un cahier des charges en blocs fonctionnels et fonctions électroniques intégrées, informatiques et automatiques
- Proposer une solution fonctionnelle (circuit numérique, analogique, mixte, système embarqué, dispositif, capteur, etc) adaptée et optimisée à un problème technique par rapport à un cahier de charges, en respectant des contraintes diverses
- Modéliser, simuler et optimiser les fonctions électroniques, informatiques et les architectures embarquées
- Mettre en œuvre des circuits intégrés numériques, analogiques, mixtes, interfaces RF/HF, des architectures matérielles et logicielles, des systèmes embarqués fonctionnels, des algorithmes de traitement de l'information, des systèmes d'exploitation adaptés et optimisés
- Mettre en place une méthodologie de caractérisation, test ou d'évaluation de circuits intégrée, des systèmes embarqués, et appliquer ces méthodes sur des cas réels issus du monde applicatif
- Maîtriser des logiciels, de techniques et des outils

nécessaires à la conception et à la vérification

- Synthétiser et communiquer de façon argumentée, structurée et claire tout élément relatif au contexte, à la réalisation, aux méthodes utilisées, aux résultats, en proposant une interprétation personnelle ou une mise en perspective des travaux effectués.
- Respecter les délais et les réglementations avec rigueur
- Prendre en compte l'impact environnemental et social de la solution technique ou technologique étudiée, de la conception jusqu'à sa réalisation
- Intégrer des principes du développement durable dans la solution de l'étude

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de l'appropriation de connaissances et de compétences par l'apprenti est réalisée tout au long de sa scolarité et se base sur plusieurs grands types de modalités :

1. Les situations formelles écrites en individuel ou collectif : les examens surveillés de type QCM, ou problèmes guidés ou problèmes ouverts permettant l'évaluation formelle des savoirs. Les travaux pratiques et études de cas permettant en plus, l'évaluation des savoir-faire et des savoir-être sous forme orale ou écrite.
2. Les situations professionnelles réelles que l'apprenti rencontre lorsqu'il effectue ses missions lors des stages ou des expériences en milieu industriel. Ces expériences variées lui permettent de s'approprier et de maîtriser les compétences attendues en fin de scolarité. De plus, son évolution et ses progrès peuvent être constatés par les maîtres d'apprentissage directement dans un contexte professionnel.
3. Les retours et bilans écrits et oraux que doit faire l'étudiant sur son parcours durant ses trois années de formation :
 - o Les six entretiens tripartites : apprenti – maître d'apprentissage - tuteur pédagogique. Chaque année le premier entretien permet de définir les objectifs à atteindre, le second permet d'évaluer la progression et le niveau de compétence acquis
 - o Les rapports d'activités et les présentations orales réalisés en fin de première et de deuxième année
 - o Les retours d'expériences lors des cinq journées des acteurs de l'apprentissage : l'apprenti présente son activité, les compétences qu'il a développées, compétences attestées par le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique
 - o La soutenance du projet de fin d'étude (PFE) réalisée par l'apprenti en toute fin de sa scolarité. Son objectif est d'une part d'évaluer le travail réalisé lors du PFE, et d'autre part de valider l'appropriation des compétences jusqu'au niveau attendu par l'école. En ce sens, cette soutenance constitue l'étape finale de validation des compétences.

RNCP40771BC02 — Concevoir et mettre en œuvre une démarche de recherche appliquée à des fins d'innovation d'un circuit intégré microélectronique, d'un système électronique embarqué, d'une architecture matériel-logiciel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Effectuer une veille technologique sur des processus technologies, de dispositifs, composants et circuits intégrés, architectures matérielles des systèmes intégrés, afin de concevoir des systèmes embarqués, en identifiant les sources d'information applicables à un problème donné.
- Synthétiser et hiérarchiser les informations, positionner le besoin par rapport à l'état de l'art, remettre en cause un problème à raison.
- Identifier des verrous et évaluer la faisabilité des nouvelles approches envisagées en utilisant des arguments logiques pour convaincre.
- Concevoir, programmer et intégrer les nouvelles fonctions de systèmes électroniques en proposant des idées nouvelles, sous la pression des échéances courtes.
- Se rendre autonome en mettant en œuvre un processus de définition d'objectifs et de tâches ainsi que la prise de décision, en contournant des points bloquants et la gestion des inattendus.
- Synthétiser et communiquer de façon argumentée, structurée et claire tout élément relatif au contexte, à la réalisation, aux méthodes utilisées, aux résultats, en proposant une interprétation personnelle ou une mise en perspective des travaux effectués.
- Prendre en compte l'impact environnemental et sociale de la solution technique ou technologique étudiée, de la conception jusqu'à sa réalisation.
- Intégrer des principes du développement durable dans la solution de l'étude.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de l'appropriation de connaissances et de compétences par l'apprenti est réalisée tout au long de sa scolarité et se base sur plusieurs grands types de modalités :

1. Les situations formelles écrites en individuel ou collectif : les examens surveillés de type QCM, ou problèmes guidés ou problèmes ouverts permettant l'évaluation formelle des savoirs. Les travaux pratiques et études de cas

permettant en plus, l'évaluation des savoir-faire et des savoir-être sous forme orale ou écrite.

2. Les situations professionnelles réelles que l'apprenti rencontre lorsqu'il effectue ses missions lors des stages ou des expériences en milieu industriel. Ces expériences variées lui permettent de s'approprier et de maîtriser les compétences attendues en fin de scolarité. De plus, son évolution et ses progrès peuvent être constatés par les maîtres d'apprentissage directement dans un contexte professionnel.

3. Les retours et bilans écrits et oraux que doit faire l'étudiant sur son parcours durant ses trois années de formation :

- o Les six entretiens tripartites : apprenti – maître d'apprentissage - tuteur pédagogique. Chaque année le premier entretien permet de définir les objectifs à atteindre, le second permet d'évaluer la progression et le niveau de compétence acquis ;

- o Les rapports d'activités et les présentations orales réalisés en fin de première et de deuxième année ;

- o Les retours d'expériences lors des cinq journées des acteurs de l'apprentissage : l'apprenti présente son activité, les compétences qu'il a développées, compétences attestées par le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique ;

- o La soutenance du projet de fin d'étude (PFE) réalisée par l'apprenti en toute fin de sa scolarité. Son objectif est d'une part d'évaluer le travail réalisé lors du PFE, et d'autre part de valider l'appropriation des compétences jusqu'au niveau attendu par l'école. En ce sens, cette soutenance constitue l'étape finale de validation des compétences.

RNCP40771BC03 — Animer ou participer à une équipe ou un projet pour la conception d'un système intégré microélectronique, d'un système électronique embarqué, d'une architecture matériel-logiciel

LISTE DE COMPÉTENCES

- Organiser et suivre un projet ou une tâche de projet jusqu'à son rendu dans le domaine de la micro et nano-électronique.
- Mettre en œuvre des outils de gestion de projet.
- Animer une équipe - donner du sens, savoir organiser, prendre en compte les contraintes (externes, environnement, techniques, financières, RH, etc.).
- Communiquer efficacement face à un public hétérogène en intégrant des aspects de gestion de projet et de l'équipe, avec référencement par la parole et par l'écrit avec différents publics et services, y compris dans un contexte interculturel, international.
- S'autoévaluer par rapport aux objectifs visés en estimant ses propres compétences et celles d'une équipe à résoudre un problème et les solutions alternatives.
- Respecter les délais et les réglementations avec rigueur.
- S'adapter aux contraintes environnementales en tenant compte des objectifs de développement durable et en prenant en compte les enjeux éthiques, sociétaux écologiques et économiques.
- Évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux d'un projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation de l'appropriation de connaissances et de compétences par l'apprenti est réalisée tout au long de sa scolarité et se base sur plusieurs grands types de modalités :

1. Les situations formelles écrites en individuel ou collectif : les examens surveillés de type QCM, ou problèmes guidés ou problèmes ouverts permettant l'évaluation formelle des savoirs. Les travaux pratiques et études de cas permettant en plus, l'évaluation des savoir-faire et des savoir-être sous forme orale ou écrite.

2. Les situations professionnelles réelles que l'apprenti rencontre lorsqu'il effectue ses missions lors des stages ou des expériences en milieu industriel. Ces expériences variées lui permettent de s'approprier et de maîtriser les compétences attendues en fin de scolarité. De plus, son évolution et ses progrès peuvent être constatés par les maîtres d'apprentissage directement dans un contexte professionnel.

3. Les retours et bilans écrits et oraux que doit faire l'étudiant sur son parcours durant ses trois années de formation :

- o Les six entretiens tripartites : apprenti – maître d'apprentissage- tuteur pédagogique. Chaque année le premier entretien permet de définir les objectifs à atteindre, le second permet d'évaluer la progression et le niveau de compétence acquis ;

- o Les rapports d'activités et les présentations orales réalisés en fin de première et de deuxième année ;

- o Les retours d'expériences lors des cinq journées des acteurs de l'apprentissage : l'apprenti présente son activité, les compétences qu'il a développées, compétences attestées par le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique ;

- o La soutenance du projet de fin d'étude (PFE) réalisée par l'apprenti en toute fin de sa scolarité. Son objectif est d'une part d'évaluer le travail réalisé lors du PFE, et d'autre part de valider l'appropriation des compétences jusqu'au niveau attendu par l'école. En ce sens, cette soutenance constitue l'étape finale de validation des compétences.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'ingénieur Grenoble INP – Phelma, UGA, Microélectronique et Télécommunications pourra accéder aux métiers de l'Ingénieur dans de nombreux secteurs d'activités. Ces professionnels exercent leur activité principalement dans des entreprises des secteurs de la micro-électronique, de l'électronique, de l'informatique, mais aussi dans de nombreux secteurs d'activités tels que l'automobile, l'aéronautique, le naval, le ferroviaire, matériels informatique et électroniques, télécommunications.

Le professionnel pourra exercer son activité dans le domaine de la recherche et du développement public, des systèmes d'information, de l'ingénierie, des études et conseils techniques ; dans celui du management de projet ou de programme. Il peut également être amené à exercer son activité dans la branche du marketing et des relations clients.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les métiers occupés par les ingénieurs diplômés de Grenoble INP - Phelma, UGA filière Microélectronique et Télécommunications sont :

- Ingénieur Recherche et Développement
- Ingénieur systèmes
- Ingénieur en conception (en électronique, en microélectronique numérique, analogique, radio fréquence, systèmes embarqués)
- Ingénieur supports CAD (CAO, modélisation et design kit)
- Ingénieur prototypage
- Ingénieur interface matériel-logiciel
- Ingénieur Tests, Validation, Caractérisation, Qualité
- Ingénieur études et conseils techniques
- Ingénieur systèmes d'informations
- Ingénieur Chercheur

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 2 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 824 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en communication et information (41 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique · tension 4/5 (Élevée) M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom · tension 5/5 (Très élevée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur) · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	48 824

Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	3 %
Familles professionnelles (FAP)	H0X92 — Techniciens et agents de maîtrise de la logistique, du planning, de l'ordonnancement et méthodes en industrialisation H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité M1X80 — Techniciens d'étude et de développement en informatique M2X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique et télécom N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) N1X91 — Chercheurs (sauf industrie et enseignement supérieur)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Niveau 5 en sciences

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Outre la validation des compétences détaillées ci-dessus, pour viser le titre d'ingénieur le candidat doit valider les critères suivants :

- Justifier d'un niveau B2+ en langue anglaise ;
- Justifier d'une mobilité à l'international de 9 semaines minimum.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE

La constitution de chaque jury est définie par un arrêté. Le jury est constitué au minimum du directeur de l'école ou son représentant, du directeur des études ou son représentant si il n'est pas le représentant du directeur, et des responsables d'année (ou de filière) ou leurs représentants. Les jurys se font au niveau de l'école afin de garantir un traitement équitable des élèves quelle que soit leur filière. Chaque membre du jury doit avoir effectué au moins 10H d'enseignement dans la formation concernée.

Le jury est présidé par le directeur d'études.

Les jurys sont précédés d'une préparation de jury où l'ensemble des enseignants ayant enseigné peut donner des informations sur les situations de élèves.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

La constitution de chaque jury est défini par un arrêté. Le jury est constitué au minimum du directeur de l'école ou son représentant, du directeur des études ou son représentant si il n'est pas le représentant du directeur, et des responsables d'année (ou de filière) ou leurs représentants. Les jurys se font au niveau de l'école afin de garantir un traitement équitable des élèves quelle que soit leur filière. Chaque membre du jury doit avoir effectué au moins 10H d'enseignement dans la formation concernée.

Le jury est présidé par le directeur d'études.

Les jurys sont précédés d'une préparation de jury où l'ensemble des enseignants ayant enseigné peut donner des informations sur les situations de élèves.

COMPOSITION DU JURY — VAE

La constitution de chaque jury est défini par un arrêté. Le jury est constitué au minimum du directeur de l'école ou son représentant, du directeur des études ou son représentant si il n'est pas le représentant du la directeur, et des responsables d'année (ou de filière) ou leurs représentants, par des représentants du monde socio-professionnel dans le cas de VAE. Les jurys se font au niveau de l'école afin de garantir un traitement équitable des élèves quelle que soit leur filière. Chaque membre du jury doit avoir effectué au moins 10H d'enseignement dans la formation concernée.

Le jury est présidé par le directeur d'études.

Les jurys sont précédés d'une préparation de jury où l'ensemble des enseignants ayant enseigné ou venant du monde professionnel peut donner des informations sur les situations de élèves.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 686 €
Selon la branche	8 500 € – 9 686 €
Prise en charge	Branches concernées
9 686 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 000 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS), CPNEFP de la branche négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
8 500 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
Date de dernière délivrance possible	31/08/2029

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	21	—	92 %	—
2022	20	—	100 %	—
2021	23	—	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP37840

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42789

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40771/>